

SSIAP 1 - AGENT DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES



■ ■ ■ Objectif :

Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH.

■ ■ ■ Public et Prérequis :

Satisfaire aux exigences médicales prévues par l'arrêté du 02 mai 2005

Faire preuve de capacité de compréhension et de retranscription de la langue française

Etre titulaire du SST ou PSE1 de moins de deux ans

■ ■ ■ Durée :

10 jours soit 70 Heures + 1 jour d'examen

■ ■ ■ Nombre de stagiaires :

Groupe de 12 personnes maximum

■ ■ ■ Méthodes Pédagogiques :

Théorie : exposés - débats avec supports audiovisuels

■ ■ ■ Moyens Pédagogiques :

Désenfumage : volets de désenfumage équipé de son système de déclenchement ; clapets coupe-feu équipés ;

Compartimentage : porte coupe-feu avec bâti ;

Eclairage de sécurité : blocs d'éclairage de sécurité, permanent et non permanent.

Moyens de secours : SSI, divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Extincteurs (eau, poudre, CO2) + RIA ; têtes d'extinction automatique à eau (non fixées). Têtes d'extinction automatique installées sur canalisation non alimenté (pour simulation), émetteurs-récepteurs, modèles d'imprimés (registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses) ; Registre de prise en compte des événements (heure, motif, localisation, traitement).- Manomètre enregistreur des évènements.

■ ■ ■ Programme :

Le Feu et ses conséquences :

Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement

Sécurité incendie :

Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH

Connaître les principes généraux de sécurité incendie, desserte des bâtiments, cloisonnement, évacuation, désenfumage, éclairage de sécurité, moyens de secours

Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement

Installations techniques :

Connaître les installations techniques : installations électriques, ascenseurs et nacelles, installations fixes, colonnes sèches et humides, SSI

Rôles et missions des agents de sécurité incendie :

connaître le service de sécurité incendie : le service de sécurité, les consignes de sécurité et la main courante, le poste de sécurité, les rondes de sécurité et la surveillance des travaux, la mise en œuvre des moyens d'extinction, appel et réception des services publics de secours, sensibilisation des occupants

Concrétisation des acquis : visites et mises en situation d'intervention

Conforme à l'arrêté du 2 mai 2005

■ ■ ■ Evaluation / Examen :

Epreuves écrites (QCM) et pratiques (ronde avec anomalies et sinistres)

L'examen se déroule devant un jury présidé par le Directeur

■ ■ ■ Référent Pédagogique :

M.JOSEPH Wilkens

■ ■ ■ Lieu :

Dpt 92 et 77
Inter / Intra

■ ■ ■ Dates :

Voir Planning ou
à la demande

■ ■ ■ Tarif :

Nous consulter



www.acte1formation.fr

